

Objet

L'Autorité européenne des marchés financiers impose aux entreprises d'investissement et aux Sociétés de Gestion de Portefeuille proposant le service de gestion pour compte de tiers, de publier annuellement des informations portant sur l'identité des lieux d'exécution et la qualité de l'exécution obtenue. TURGOT ASSET MANAGEMENT n'assurant pas directement l'exécution de ses ordres, elle se trouve assujettie au titre de la sélection des intermédiaires en charge de procéder aux exécutions.

TURGOT ASSET MANAGEMENT est tenue d'appliquer notamment des normes techniques (RTS) dont le RTS 28 visant à accroître la qualité et la transparence des informations disponibles pour les clients gérés sous mandat.

TURGOT ASSET MANAGEMENT n'étant pas en charge de l'exécution des ordres, a réalisé une revue des exécutions qui ont eu lieu au titre de la gestion sous mandat pour des comptes titres et les PEA gérés, tous détenus par ODDO. TURGOT ASSET MANAGEMENT souhaite indiquer ne pas avoir donné à ODDO de stratégie d'exécution particulière, ce qui explique que les colonnes d'ordres passifs, agressifs ou dirigés ne soient pas complétés.

Définition

Cette norme complète la Directive MifiD 2014/65/EU par des normes techniques s'appliquant également lorsque les ordres ne sont pas exécutés par la Société de Gestion mais transmis à un intermédiaire.

L'objectif du RTS 28 est de publier la liste des cinq principaux prestataires chargés de l'exécution en termes de volumes de transactions sur l'année passée et de fournir des informations sur la qualité de l'exécution obtenue.

Cette publication concerne tous les instruments financiers pour lesquels un résumé de l'analyse et des conclusions du suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue, seront fournis.

«ordre passif» : un ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a apporté de la liquidité.

«ordre agressif» : un ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a absorbé de la liquidité.

«ordre dirigé» : un ordre pour lequel le client a spécifié par avance la plate-forme d'exécution.

L'ESMA a présenté dans l'Annexe II du RTS28 le tableau devant être utilisé pour les besoins du rapport sur les cinq premières plateformes d'exécution ou contreparties.

Les statistiques par instrument financier sur la période comprise entre le 01-01 et le 31-12-2018

Class of Instrument	ACTIONS ET ASSIMILES				
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	N				
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
ODDO BHF SCA 9695002I9DJHZ3449O66	100	100	NA	NA	NA

Class of Instrument	AUTRE INSTRUMENT - OPCVM				
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	N				
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	Percentage of passive orders	Percentage of aggressive orders	Percentage of directed orders
ODDO BHF SCA 9695002I9DJHZ3449O66	100	100	NA	NA	NA